

Durée :

2 jours

Les participants et leur pré-requis :

Toute personne intervenant sur des véhicules électriques et souhaitant obtenir des habilitations électriques automobile de type B1L - B1VL - B2L - B2VL - BRL - BCL.

Connaissances de base

en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.

• avoir des connaissances de base en courant et en tension électrique,

• connaître les unités de mesure électriques,

• savoir utiliser un multimètre en continu et en alternatif.

Notre intervenant :

Formateur Expert en Habilitation Electrique

L'organisation :

Lieu : à déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 8h30-17h

Coût par participant :

1500 € HT (1800 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

Le code du travail stipule que les salariés doivent être formés aux risques électriques, pour garantir leur sécurité et celles des autres, sachant que la présence d'un moteur électrique représente un danger potentiel pour toute personne non habilitée à opérer dessus. Le code du travail stipule que les salariés doivent être formés aux risques électriques, pour garantir leur sécurité et celles des autres, sachant que la présence d'un moteur électrique représente un danger potentiel pour toute personne non habilitée à opérer dessus.

L'INRS suggère un recyclage tous les 3 ans.

LES OBJECTIFS :

- Savoir intervenir en sécurité sur l'ensemble ou sur une partie d'un véhicule électrique,
- Connaître les risques spécifiques et appliquer les prescriptions de sécurité liées aux travaux sur les véhicules électriques (conformément à la norme NFC 18-550)

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en oeuvre les prescriptions de sécurité

Documentation fournie aux stagiaires

Après contrôle des connaissances, le formateur émet pour chaque participant en fonction des travaux à effectuer un avis relatif au niveau d'habilitation possible.

A l'issue d'une évaluation théorique et pratique réussie, remise d'une attestation de formation.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- Aspects réglementaire
- Analyse des textes réglementaires et de la norme NF C 18-550,
- Les niveaux d'habilitation et les responsabilités
- Les différentes zones dans l'environnement électrique
- Titre d'habilitation.

- **Les dangers électriques**

- Identifier et analyser les différents types de risques,
- La résistance du corps et les réactions physiologiques du corps humain,
- Les limites, zones et opérations liées

- **Les conséquences**

- Conduite à tenir lors d'un accident ou incendie d'origine électrique,
- Les réactions physiopathologiques du corps humain.

- **Les véhicules électriques**

- L'implantation des principaux composants d'un véhicule hybride ou électrique,
- Le vocabulaire de la norme appliqué aux composants
- La spécification des différentes technologies de batteries,
- Les risques liés aux opérations sur les batteries.

- **Les opérations sur véhicule électrique**

- La procédure et déroulement des travaux hors tension
- La procédure et déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques de manoeuvres, mesurages, vérifications et essais
- Mise en sécurité d'un véhicule à motorisation électrique ou hybride (consignation) ? Habilitation BCL
- Travaux d'ordre non électrique ? Habilitation B0L
- Travaux d'ordre électrique :
- TBr2aLv aux hors tension ? Habilitation
- Travaux au voisinage ? Habilitation B2VL

- **Les principales mesures de protection**

- Règles à observer
- Protection contre les contacts directs
- Délimitation et balisage de la zone de travail ou d'intervention,
- Les équipements de protection collective et individuelle

- L'outillage de sécurité.

- **Exercices d'application selon les symboles souhaités**

Evaluation des connaissances par un QCM